



## **Compte-rendu de la réunion de l'association SADIKI du 24 septembre 2018 à 19h30 à l'Espace Grain de Sel**

### **Présents :**

Inès Allorant, Gaït Archambeaud, Jean-Luc Berthaud, Elisabeth Boulan, Valérie Corbrejaud, Agnès Étienne, Christine Gros, Tonton Guérin, Bénédicte Lermon, Odile Lorber, Maryse Manselon, Liz Muller, Guy Peutin, Marthe Peutin-Devos, Claire Tourneux

**Excusées :** Bénédicte Deprez et Odile Vadot.

Plusieurs membres dans l'impossibilité d'être présents ont manifesté leur soutien et leur intérêt.

Odile Lorber, présidente, a rappelé que l'association a été créée rapidement, le 4 juin 2018, pour profiter de l'effet touristes. Plus de gens, plus de sous ! Et qu'elle a pour but le soutien moral et financier de Sadik.

### **Les nouvelles de Sadik**

Sadik a été transféré du CHU au Centre de de rééducation Saint Jacques à Nantes, le 7 juillet. Une nouvelle vie commence pour lui. Entouré de personnes handicapées, il apprend à vivre avec son handicap. Il est occupé du matin au soir, par la rééducation « son sport, comme il dit », les soins,... les cours de français qui sont dispensés par deux bénévoles nantaises (Jackie et Caroline) le mercredi et le vendredi à 17h. Il fait des progrès dans la compréhension du français mais est encore très timide pour le parler. Il faut privilégier les visites le week-end, où il est inoccupé. A chaque visite, il a toujours le sourire. Certains de ses amis-cousins soudanais ont retrouvé le chemin de l'hôpital et viennent plus régulièrement lui rendre visite.

Le 10 juillet 2018, Sadik a obtenu ses papiers de régularisation, valables 10 ans. Il est suivi par deux travailleurs sociaux : Valentin et Mathieu.

### **Les actions de l'association**

La librairie Trait d'Union a accueilli l'association dans sa cour pour une opération vente de livres, des livres donnés par des particuliers. Ce fut l'occasion d'échanger contre des dons des pots de salicornes et de confitures, fabriquées par des bénévoles (Inès en particulier!!) et grâce aux dons de fruits par des particuliers ou des commerçants (marché et Intermarché) L'association est toujours à la recherche de pots de confitures, vides ou pleins.

Outre les dons numéraires, ont été offerts la recette au chapeau d'une soirée contes et musique donnée par le comédien-écrivain Jacques-Yves Hennebel, des affiches (Claire et Marc Tourneux), des jeux (du Petit Âne), des sous-vêtements (Le Slip Français), ...

Participation au Forum des Associations : beaucoup de contacts et quelques adhésions.

### **Premiers achat pour Sadik**

Des bas de contention sur mesure, des vêtements, des sous-vêtements.

En projets :

- Achat d'un téléphone pour lui permettre d'avoir accès à Internet (20€/mois)
- Une tablette ou un ordinateur adapté, projet en attente d'un RV avec l'ergothérapeute. Un « crowdfunding » (financement participatif) pourrait être lancé pour le financement.
- Faire en sorte qu'il puisse avoir des "permissions" de sortie. Cela nécessite une personne formée aux soins, présente à 100% avec lui. Deux personnes ont commencé la formation (Inès, Noirmoutrine et Chantal, Nantaise)
- Organiser des manifestations pour récolter des fonds : concours de pétanque, vide-greniers,



Association à but philanthropique  
18 rue de la Poste – 85330 Noirmoutier en l'île

fabrication Tote Bag avec des voiles récupérées, sortie en bateau, match de foot, concert au chapeau... **toutes les idées sont les bienvenues.**

### **La bonne nouvelle**

Mardi 25 septembre (lendemain de la réunion), avec des résidents de Saint Jacques et accompagné par des animateurs, Sadik est allé voir un match de football au stade de la Beaujoire. D'autres sorties lui seront proposées.

A terme, un des projets de l'association était de faire venir Sadik à Noirmoutier. Souhait qui va peut-être se concrétiser puisque l'animateur de Saint Jacques étudie l'idée d'une sortie collective sur l'île. La perspective que le groupe puisse être accueilli semble le séduire.

### **Liz Muller, trésorière**

- 82 adhérents
- environ 4 000€ en banque
- Dépenses : Vêtements, bas de contention, frais d'enregistrement de l'association.

Liz rappelle que les dons peuvent être faits en ligne sur le site <http://sadiki.org>, via le lien dans la page « Dons et adhésions », accessible par l'onglet au-dessus des articles. Le RIB de l'association est également disponible sur cette page.

La réunion s'est terminée à 20h45.